

## Bonus Réparation : une campagne nationale pour faire de la réparation un réflexe du quotidien

*Le Bonus Réparation, c'est jusqu'à 200€ de réduction immédiate pour faire réparer ses objets du quotidien chez un réparateur labellisé. Dès le 15 juillet, quatre éco-organismes - Refashion, Ecologic, ecosystem et Ecomaison - lancent une campagne nationale pour mieux faire connaître ce dispositif aux Français ainsi que sa plateforme officielle [jerepare.fr](https://jerepare.fr).*

- Leur ambition : rappeler aux Français qu'en cas de panne ou d'accroc, remplacer n'est pas la seule option. Un pantalon déchiré, une télévision en panne, un vélo inutilisable au mauvais moment : le Bonus Réparation permet de faire réparer ses objets du quotidien, avec une réduction immédiate sur sa facture chez un réparateur labellisé.
- Cette campagne s'inscrit dans la continuité du lancement conjoint du site [jerepare.fr](https://jerepare.fr) fin 2025, centralisant les informations de tous les Bonus Réparation. Diffusée en télévision, sur les plateformes vidéo, en display digital et sur les réseaux sociaux, elle vise à **renforcer la notoriété du dispositif et à encourager davantage de consommateurs à se tourner vers la réparation.**

### Le Bonus Réparation : une réduction immédiate pour rendre la réparation plus accessible

Mis en place dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, le Bonus Réparation permet de bénéficier d'une réduction immédiate **de 2 à 200 euros** sur la réparation d'un objet éligible auprès d'un professionnel labellisé. Directement déduit de la facture, il ne nécessite aucune démarche de remboursement de la part du consommateur.

Entièrement financé par les producteurs et les marques dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur, le dispositif couvre aujourd'hui **261 objets éligibles** répartis dans **9 grandes catégories** : vêtements, linge de maison et chaussures, équipements électriques et électroniques, multimédia et informatique, électroménager, bricolage et jardin, ameublement, sport, vélo et mobilité.

## Un réseau de réparateurs labellisés et une adresse unique

Le Bonus Réparation s'appuie sur un réseau de milliers de réparateurs labellisés déployé sur l'ensemble du territoire. Les quatre éco-organismes contribuent à structurer cette offre de proximité, permettant aux consommateurs de bénéficier concrètement du dispositif auprès de professionnels identifiés.

Pour rendre cette offre plus lisible, ils ont lancé conjointement **jerepare.fr** fin 2025. En quelques clics, la plateforme permet à chacun de :

- **Vérifier si son objet est éligible** parmi les 261 produits référencés.
- **Trouver un réparateur labellisé** près de chez soi parmi les milliers de professionnels référencés sur tout le territoire
- **Comprendre le fonctionnement du Bonus**, appliqué directement en déduction sur la facture, sans démarche administrative pour le consommateur.

L'enjeu est désormais double : **continuer à renforcer l'offre de réparation** et mieux la faire connaître pour stimuler la demande.

## Une bannière commune pour donner plus de force au message

En signant la campagne sous la bannière **jerepare.fr**, Refashion, Ecologic, ecosystem et Ecomaison font le choix d'un message unique et facilement identifiable, quelle que soit la filière concernée.

Cette approche permet avant tout de **maximiser l'impact sur la notoriété du Bonus Réparation** : un message unifié, un seul point d'entrée pour le consommateur, une mémorisation renforcée. Elle s'appuie sur la **force du réseau labellisé** constitué collectivement pour agir simultanément sur l'offre et sur la demande. Elle illustre enfin la **maturité des filières REP françaises**, capables de parler d'une seule voix pour accélérer le changement de comportement à l'échelle nationale.

### Une campagne pensée pour changer les comportements, sans culpabiliser

Conçue avec l'agence **DAGOBERT**, la campagne adopte un ton léger, positif et non culpabilisant. La mécanique créative part de situations très concrètes, inspirées des problèmes du quotidien : *l'objet se répare, mais les conséquences de la panne, elles, ne se réparent pas toujours.*

Le concept est pensé pour être déclinable sur l'ensemble des filières et des univers couverts par le Bonus Réparation : *textiles, électroménager, multimédia, ameublement, bricolage, sport...* La première vague comprend :

- 3 films courts, autour d'un vélo, d'une télévision et d'un pantalon
- 3 visuels de campagne
- Une diffusion en télévision (format 15 secondes), en vidéo en ligne, en display digital et sur les réseaux sociaux

La première vague démarre le 13 juillet 2026. Une seconde vague, enrichie de nouveaux formats et de nouveaux univers, est prévue à l'automne.

### À propos de jerepare.fr

jerepare.fr est une initiative commune portée par **Refashion, Ecologic, ecosystem et Ecomaison** afin de faciliter l'accès des consommateurs à l'information sur le Bonus Réparation. Le site rassemble en une seule adresse les informations utiles pour comprendre le dispositif, identifier les produits concernés et accéder aux annuaires des réparateurs labellisés.

Pour en savoir plus : <https://jerepare.fr/>

### À propos de Refashion

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC). Entreprise privée à but non lucratif, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Économie, Refashion est financé par les marques, distributeurs et fabricants, les metteurs en marché, au travers d'éco-contributions.

Ces financements encadrés, dédiés exclusivement à la prévention et à la gestion des déchets textiles et chaussures, servent une mission d'intérêt général : réduire les impacts environnementaux des TLC tout au long de leur cycle de vie.

Pour en savoir plus : [www.refashion.fr](http://www.refashion.fr)

### A propos d'écosystem

ecosystem est un éco-organisme, c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif agréée par les pouvoirs publics. Nous œuvrons depuis 20 ans à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques (EEE) en soutenant la réparation et le réemploi, et en assurant leur dépollution et recyclage lorsqu'ils sont en fin de vie. Nous prenons en charge les EEE ménagers et professionnels, les ampoules et les batteries. Entreprise à mission, la raison d'être d'écosystem est d'accélérer le développement d'une industrie circulaire créatrice de valeurs pour préserver collectivement les ressources.

Pour en savoir plus : [www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)

### A propos d'Ecomaison

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets. En 2025, Ecomaison a collecté 1,97 million de tonnes d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, recyclées à 98% (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création, 55% des meubles étaient enfouis. Les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'Économie Circulaire.

Plus d'informations sur : [www.ecomaison.com](http://www.ecomaison.com)

### A propos d'Ecologic

Ecologic est un **éco-organisme** agréé par le ministère de la Transition Écologique. Il s'agit d'une **société privée à but non lucratif** qui agit pour le compte des **entreprises et des metteurs sur le marché** afin de répondre à leurs obligations en matière de gestion des produits usagés.

Dans ce cadre, Ecologic organise et pilote l'ensemble des opérations liées à **la prévention, à la réparation, au réemploi, ainsi qu'à la collecte, au traitement et au recyclage des équipements usagés** pour trois filières nationales : les équipements électriques et électroniques (EEE), les articles de sport et de loisirs (ASL), ainsi que les articles de bricolage et de jardin thermiques (ABJTH). Son action s'inscrit dans le principe de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), qui impose aux acteurs économiques de prendre en charge la gestion des déchets issus des produits qu'ils commercialisent.

#### **Contacts presse Refashion : LA VILLA Maison de Communication**

Valentine Roger – 06 98 22 93 36 – [vroger@lavillagroupe.com](mailto:vroger@lavillagroupe.com)

Esther Lemblé – 06 23 49 63 61 – [emble@lavillagroupe.com](mailto:emble@lavillagroupe.com)

#### **Contacts presse ecosystem : Rumeur Publique**

[ecosystem@rumeurpublique.fr](mailto:ecosystem@rumeurpublique.fr)

Jérôme Saczewski 06 09 93 03 44 - Laurence Bachelot 06 84 05 97 54

Mélina Tréhin 06 61 46 57 18 - Marine Broustal 06 21 70 40 07

**Contact presse Ecologic : Quentin Bellet** [qbellet@ecologic-france.com](mailto:qbellet@ecologic-france.com)